

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 24/01/2025

MAITRE PRUNILLE Maître Prunille rappelle Mélange de fruits secs



- Noms des modèles ou références concernés : Mélange de fruits secs
- Marque : MAITRE PRUNILLE
- GTIN 3502490254125 Lot 4.4.313.03.04 Date de durabilité minimale 08/08/2025
- Conditionnements : sachet de 40g
- Date début/fin de commercialisation : du 10/01/2025 au 23/01/2025
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs: Dallmayr / FDA Distribution / Pomona / Pro A Pro / Westotel

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel : Analyses matière première ont mis en évidence un dépassement des limites maximales réglementaires de pesticides
- Risques encourus par le consommateur : Dépassement des limites autorisées de pesticides

QUE FAIRE?

• Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : lundi 24 mars 2025

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

